

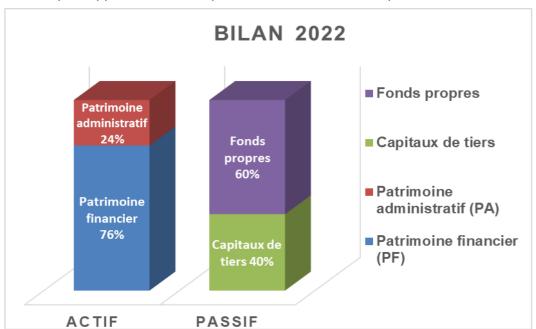
1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2022 : MESSAGE DE LA MAIRIE

Nous avons le plaisir de vous présenter les comptes annuels 2022, composés des documents suivants :

- Bilan au 31 décembre 2022
- Compte de résultats 2022
- Compte des investissements 2022
- Tableau des flux de trésorerie 2022

1) Bilan au 31 décembre 2022

Le total du bilan au 31 décembre 2022 s'élève à **CHF 106'453'290**, soit une augmentation de CHF 7'693'730 par rapport à l'exercice précédent. Le bilan se compose ainsi :



L'augmentation nette des actifs de CHF 7'693'730 provient essentiellement des éléments suivants :

- Construction de la crèche, du restaurant du centre sportif et des aménagements extérieurs pour un montant de CHF 6 millions, sur un investissement total de CHF 13 millions (pour rappel : dépenses investies au 31.12. 2021 : CHF 2.1 mios / dépenses encore à venir en 2023 : CHF 4.9 mios)
- Réévaluation périodique des immobilisations corporelles du PF aux valeurs de remplacement, selon le détail figurant dans l'annexe 8 des comptes annuels (+ CHF 1.4 millions)

Au passif, le crédit de construction contracté en 2022 pour financer l'investissement du projet crèche, explique l'augmentation des engagements de tiers de CHF 4.5 millions.

L'augmentation de la fortune nette (capital propre) de CHF 1'823'983 provient de l'excédent de revenus 2022.

2) Compte de résultat 2022

Le compte de résultat 2022 de la commune de Troinex boucle avec un excédent de revenus exceptionnel de **CHF 1'823'983**, dont un montant de **CHF 1'444'067** provient de la réévaluation des biens du patrimoine financier. Conformément à l'art.38 al 2 RAC les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans. Sans cette réévaluation effectuée par l'expert Acanthe SA, le résultat net n'aurait été que de **CHF 379'916**.

Le compte de résultat se présente ainsi :

	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts Budget	Compte 2021	Ecarts 2021/22
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Charges	10'700'224	11'283'553	+583'329	9'754'259	+1'529'294
Revenus	10'774'930	11'663'469	+888'539	10'602'241	+1'061'228
Excédent de revenus	74'706	379'916	+305'210	847'982	-468'066
Plus-value réévaluation PF	-	1'444'067		-	
Résultat net	74'706	1'823'983		847'982	

Impôts communaux

Les recettes fiscales inscrites dans les comptes 2022 représentent 74% des revenus totaux (2021 : 73.5%) et se répartissent de la manière suivante :

Rubrique 91.40	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts budget	Comptes 2021	Ecarts 2021/22
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Personnes physiques	7'470'000	8'099'413	629'413	7'082'834	1'016'579
Personnes morales	331'000	539'280	208'280	623'021	-83'741
Total	7'801'000	8'638'693	837'693	7'705'855	932'838

Les prévisions actualisées de l'impôt sur les revenus et la fortune des personnes physiques 2022 sont plus élevées que les prévisions budgétaires, notamment en raison de correctifs d'estimation des exercices précédents. Elles sont estimées par le département des Finances (DF) sur la base des taxations 2021 déjà notifiées.

La valeur du centime additionnel est estimée à CHF 185'255 en 2022 (2021 : CHF 177'472) et le taux de la part privilégiée est passé de 54 % en 2021 à 51% en 2022. Ce dernier est calculé sur la base de l'indice de capacité financière de la commune.

Les impôts 2022 sur le bénéfice et le capital des personnes morales, ainsi que la part à la recette 2022 du fonds de péréquation des personnes morales sont également supérieurs aux prévisions budgétaires. Le DF avait en effet estimé ces recettes avec prudence et en tenant compte de l'incertitude liée à la crise sanitaire.

Nous vous rappelons que nous devons comptabiliser chaque année les recettes fiscales estimées par le Département des finances pour l'année, puis corriger ces recettes les années suivantes en fonction des résultats des taxations des contribuables et des nouvelles estimations de l'administration.

Charges fiscales

En 2022 nous avons versé CHF 443'934 dans le cadre de la péréquation financière intercommunale (2021 : CHF 255'344). Pour rappel, ce montant est calculé par le département

des finances, sur la base de critères tels que l'indice de capacité financière et le nombre de places de crèche financées par la commune (actuellement 10 places).

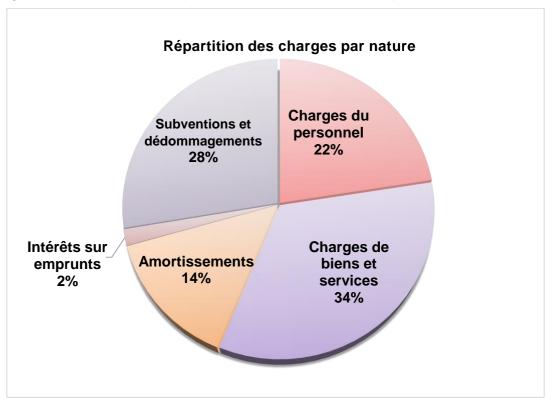
Et enfin, notre part à la compensation financière 2022 versée aux communes frontalières françaises sur les prélèvements d'impôts à la source s'élève pour 2022 à CHF 81'752 (2021 : CHF 75'440).

Répartition et évolution des charges de fonctionnement

L'écart des charges enregistrées dans nos comptes par rapport au budget provient essentiellement des éléments suivants :

- Crédits budgétaires supplémentaires votés en cours d'année pour un total de CHF 196'833
- Augmentation des provisions sur les créances et les estimations fiscales (+CHF 107'000)
- Augmentation des frais de rénovations des appartements locatifs (+ CHF 173'608)
- Divers autres dépassements budgétaires

Les charges de fonctionnement se répartissent selon leur nature comptable de la manière suivante :



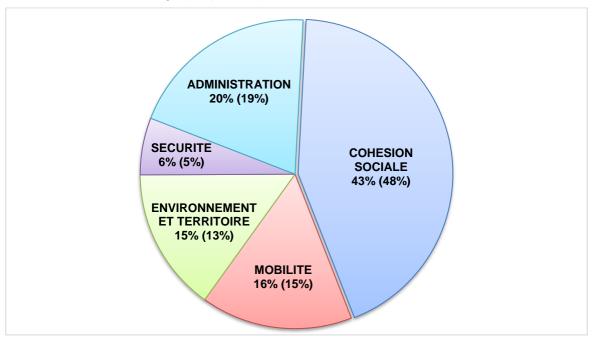
Les charges de biens et services sont constituées principalement des dépenses suivantes :

- Entretien des routes, des parcs et bâtiments du patrimoine administratif (33%)
- Prestations de services, honoraires et organisation de manifestations (33%)
- Fournitures, matériel, équipements et consommation d'énergie (20%)

Les subventions et dédommagements regroupent les montants versés :

- Aux collectivités publiques, notamment au GIAP, à l'ACG et au SIACG,
- Aux institutions pour l'accueil de la petite enfance, au restaurant scolaire, à l'aide humanitaire, sociale et culturelle,
- Ainsi que la contribution à la péréquation financière intercommunale

Nous pouvons également répartir les dépenses nettes de la commune selon les différents pôles d'actions politiques selon le graphique ci-après :



La **cohésion sociale**, qui représente 43% des dépenses de la commune (2021 : 48%), comprend l'ensemble des coûts du préscolaire (accueil de la petite enfance), du scolaire (y compris l'entretien des bâtiments scolaires), de la protection de la jeunesse, des sports, culture et loisirs, ainsi que l'aide sociale et l'aide humanitaire.

En chiffre absolu, le poste **cohésion sociale** est légèrement en hausse de CHF 55'000, mais la comparaison en pourcentage montre une baisse de 48% à 43% entre 2021 et 2022. Ceci s'explique par une hausse plus marquée des autres postes.

Charges et revenus des immeubles locatifs

Le résultat sur les immeubles locatifs se présente comme suit :

Rubrique 96.34 / 96.44	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts budget	Comptes 2021	Ecarts 2021/22
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Revenus des locations	2'254'100	2'264'183	+10'083	2'203'981	+60'202
Charges des immeubles	1'182'000	1'355'608	+173'608	1'185'501	+170'107
Résultat locatif net	998'600	908'575	-90'025	1'018'480	-109'905
Plus-value réévaluation du PF		1'444'067			
Résultat net		2'352'642			

L'augmentation des charges des immeubles provient essentiellement des travaux de rénovation d'appartements effectués lors de changement de locataires et ne peuvent donc pas être budgétés précisément.

3) Compte des investissements 2022

Patrimoine administratif

Les investissements bruts pour le patrimoine administratif se sont élevés à **CHF 4'927'849** en 2022 (2021 : CHF 2'256'671) et se composent principalement des éléments suivants :

Construction de la crèche et des aménagements de la zone sportive
Aménagement des routes et des voies publiques – divers projets en cours
Aménagement du territoire et PDCom – suite des études en cours
CHF 96'293
Contribution au Fonds d'investissements pour le développement urbain

Patrimoine financier

Pour rappel, les investissements du patrimoine financier sont enregistrés directement au bilan et ne figurent pas dans le compte des investissements.

En 2022, ils se sont montés au total à CHF 2'382'992 provenant essentiellement :

- Des dépenses liées aux travaux de construction du projet « crèche et aménagements de la zone sportive » pour la partie relevant du patrimoine financier : restaurant avec locaux pour le club de tennis et local des jeunes.